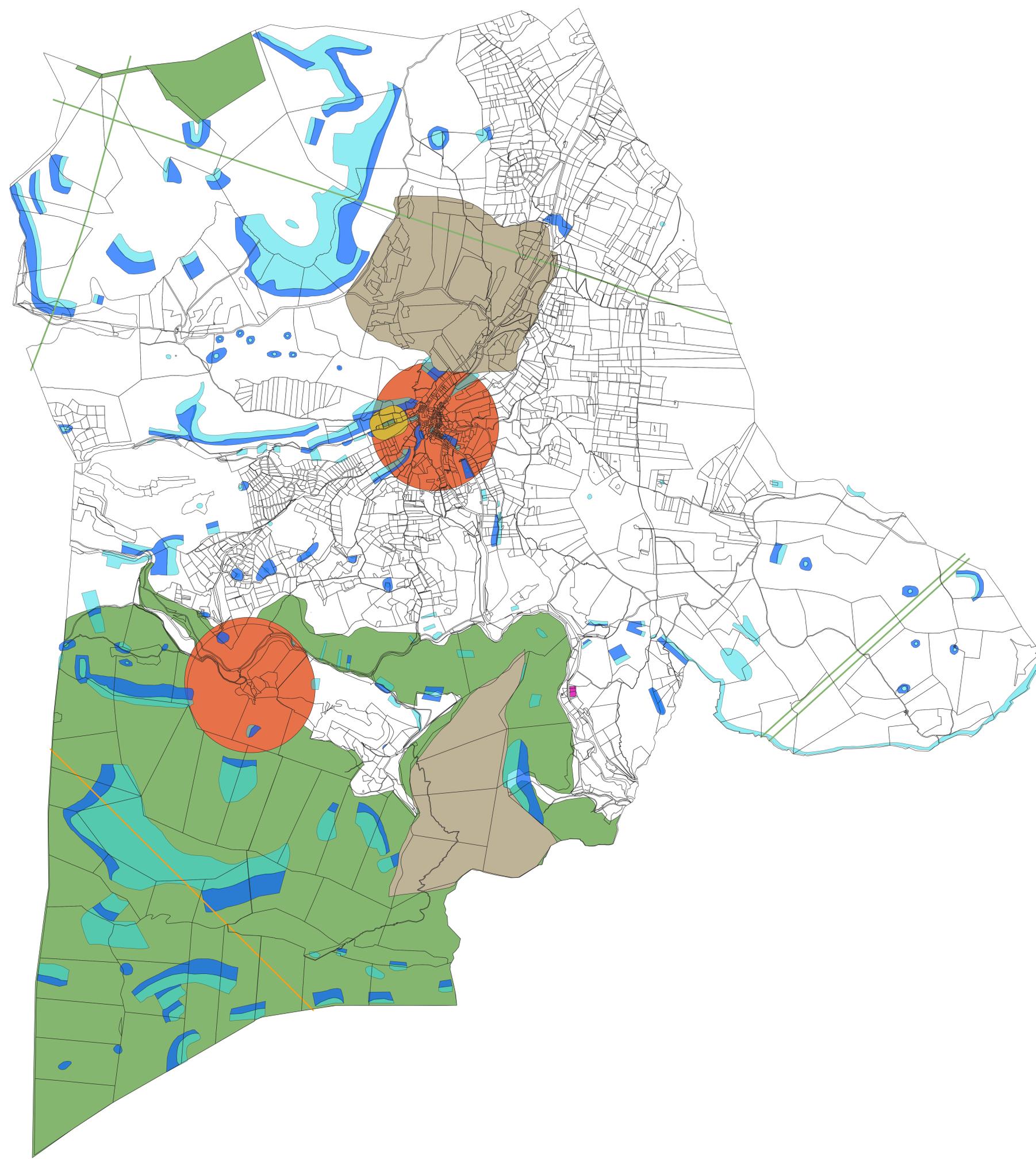


7.E Plan des servitudes d'utilité publique

Echelle : 1/10000

NB : Les fonds de plan du présent document graphique ont été réalisés à partir des dernières données actualisées et transmises par l'administration du cadastre. Les éventuelles modifications les plus récentes (nouvelles constructions, divisions foncières, etc.) peuvent ne pas y figurer mais ne sauraient engager la responsabilité de la commune.



- AS1 Protection des eaux
- Int1 Voisinage des cimetières
- A5 Canalisations Publiques d'Eaux et d'Assainissement
- Risque de mouvement de terrain modéré
- Risque de mouvement de terrain fort
- AC1 Monuments historiques inscrits classés
- I4 Canalisations électriques
- A1 Protection des bois et forêts soumises au régime forestier
- AC2 Protection des Sites et Monuments naturels Classés